

**C O N S E I L   M U N I C I P A L**  
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE DU 13 NOVEMBRE 2003**

Le Conseil Municipal de Brignais s'est réuni le 13 novembre 2003, à 20 heures 30 en Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel THIERS, Maire.

26 Conseillers sont présents  
3 Conseillers sont absents excusés et ont donné pouvoir  
2 Conseillers sont présents pour partie  
2 Conseillers sont absents

**Secrétaires de séance : Thérèse BERNARDINIS - Serge BERARD**

\*\*\*\*\*

Début de séance à 20 H 39

**PLAN D'OCCUPATION DES SOLS  
PROJET DE REVISION SIMPLIFIEE  
APPROBATION**

**Par 29 voix pour et 2 abstentions** , le Conseil Municipal:

. approuve le projet de révision simplifiée du Plan d'occupation des sols tel que présenté en séance ;

. indique que le dossier de Plan d'occupation des sols révisé le 12 octobre 1999 et modifié le 5 novembre 2001 fera l'objet d'une adjonction via l'additif au rapport de présentation et au règlement de la zone UIZ figurant au dossier soumis à enquête publique et d'une substitution du plan de zonage ;

. dit que le présent projet fera l'objet, conformément aux textes en vigueur, d'un affichage en Mairie durant un mois et qu'il sera tenu à la disposition du public à la Mairie ainsi qu'à la Préfecture

. précise qu'il sera exécutoire après accomplissement des mesures de publicité et transmission en Préfecture.

**MARCHE D'INTERET NATIONAL DE LYON (M.I.N.)  
DECLASSEMENT**

**Par 30 voix pour et 1 abstention**, le Conseil Municipal émet un avis favorable au déclassement du marché d'intérêt national de Lyon-Perrache, Brignais entrant dans le périmètre de protection dudit marché.

**PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT 2003  
MARCHE SUR APPEL D'OFFRES  
LANCEMENT DE LA CONSULTATION**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer une procédure d'appel d'offres en vue de la réalisation de plusieurs travaux d'assainissement des eaux à compter de janvier 2004 (réalisation d'un collecteur séparatif chemin de la Fonderie, d'un collecteur d'eaux usées chemin de la Mouille, d'un collecteur au chemin de l'Archet et de divers travaux sur des déversoirs d'orages).

**PROGRAMME DE VOIRIE 2003  
MARCHE SUR APPEL D'OFFRES  
LANCEMENT DE LA CONSULTATION**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer une procédure d'appel d'offres en vue de la réfection du chemin de la Gerle.

**RECENSEMENT DE LA POPULATION  
RECRUTEMENT DES AGENTS RECENSEURS**

**Par 30 voix pour et 1 voix contre**, le Conseil Municipal approuve le recrutement de deux agents recenseurs chargés d'effectuer les opérations de recensement sur le territoire de la commune en 2004. Leur contrat prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2004 et expirera au 29 février 2004. Leur rémunération sera servie sur la base du grade d'agent administratif – 1<sup>er</sup> échelon – indice brut 245 – indice majoré 262.

**REGIME INDEMNITAIRE  
MODIFICATION**

Dossier retiré de l'ordre du jour.

**CABINET DU MAIRE ET DES ELUS  
RECRUTEMENT SOUS CONTRAT**

**Par 30 voix pour et 1 abstention**, le Conseil Municipal approuve le recrutement d'un agent administratif, sous contrat, au Cabinet du Maire et des Elus pour renforcer le pôle secrétariat dudit service pendant le congé maternité de sa responsable. Ce poste sera pourvu à mi-temps du 17 novembre 2003 au 11 janvier 2004 et à temps plein à compter du 12 janvier 2004 et ce, jusqu'à la fin du contrat. Les conditions de rémunération dudit poste sont les suivantes : grade d'agent administratif – 1<sup>er</sup> échelon – indice brut 245 – indice majoré 262.

**CONSEIL LOCAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE  
(CLSPD)  
CREATION**

**Par 30 voix pour et 1 voix contre**, le Conseil Municipal approuve la création d'un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance sur la commune, en remplacement du Conseil communal de prévention de la délinquance, afin de poursuivre l'amélioration de la coordination des politiques de prévention et de sécurité sur le territoire de Brignais.

**BIENNALE DE LA DANSE  
CONTRATS AVEC LES ARTISTES ET LES VILLES PARTENAIRES**

**Par 30 voix pour et 1 voix contre**, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, dans le cadre de la participation de Brignais au défilé de la Biennale de la danse le 19 septembre 2004, à signer une convention tripartite avec les communes de Saint Genis Laval et Pierre-Bénite (*convention qui organise le partenariat des 3 villes pour une participation commune au défilé de la Biennale de la danse en 2004*) ainsi qu'une convention avec les associations ACTE et KORBO (*associations employant les artistes chargés de la mise en oeuvre du projet artistique*).

**OFFICE CULTUREL DE BRIGNAIS  
SUBVENTION SUPPLEMENTAIRE**

**Par 22 voix pour, 6 voix contre et 3 abstentions**, le Conseil Municipal vote une subvention supplémentaire de 10 000 € au profit de l'Office Culturel de Brignais.

**ASSOCIATION LE FESTIVAL DE LA BULLE D'OR  
SUBVENTION SUPPLEMENTAIRE**

**Par 29 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention**, le Conseil Municipal vote une subvention supplémentaire de 2 800 € au profit de l'association « Le festival de la Bulle d'Or » afin de lui permettre, compte tenu de ses difficultés financières, de réaliser l'édition 2003 dudit festival.

**BIBLIOTHEQUE – MEDIATHEQUE  
TARIFICATION**

## **MODIFICATION**

**Par 28 voix pour et 1 voix contre**, le Conseil Municipal approuve les nouveaux tarifs de l'établissement intéressant les supports multimédia tels que présentés en séance, tarifs qui seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004.

## **ASSOCIATION SPORTIVE DE BRIGNAIS – SECTION FOOTBALL SUBVENTION**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Conseil Municipal vote une subvention exceptionnelle de 700 € au profit de l'Association sportive de Brignais, section football, en vue de la formation de ses dirigeants, suite à sa fusion avec le Football club de Brignais.

## **SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE GENDARMERIE (SIVUG) DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE**

**Par 27 voix pour, 2 bulletins blancs et 2 bulletins nuls**, le Conseil Municipal désigne, après un vote à bulletins secrets, Jean-Paul CLOUZEAU, en tant que délégué titulaire pour représenter la commune au sein du Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) Gendarmerie de Brignais, suite à la démission de Monsieur Guy BOISSERIN.

Fin de la séance publique à 23 H 13.